Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 226

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pas le droit - ne parlons pas de droit; eh! qu'importent nos droits! le devoir de revendiquer une influence plus grande dans les domaines qui concernent le bien de l'humanité. »

Dans Plus près de l'Idéal, elle nous livre le secret de sa féconde existence en ces termes:

« Quand j'examine ma vie de près, je vois que chacune de ses minutes m'apporte:

Un peu de travail à accomplir;

Un peu d'amour à donner;

Un peu de dévouement à offrir;

Un peu de patience à exercer;

Un combat à livrer:

Une prière à faire monter au ciel du plus profond de mon

N'est-ce pas là un beau programme d'activité?

H. NAVILLE.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Bâle, janvier 1926.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES.

Nous avons la joie de vous annoncer l'adhésion de six nouvelles Sociétés:

La Section de Bâle-Ville de l'Union nationale des Amies de la Jeune Fille. Présidente: M^{lle} Kundig.

La Section de Bâle-Campagne de l'Union nationale des Amies de la Jeune Fille. Présidente: Mme Lotz, Reigoldswil.

Section de Schaffhouse de l'Union nationale des Amies de la Jeune Fille. Présidente: M^{lle} Peyer.

L'Union des Femmes d'Aigle. Présidente: MIle Dutoit.

L'Association des Paysannes de Moudon, Présidente: Mme Gillabert-

Branche genevoise de l'Association du sou pour le relèvement moral, Présidente: Mme Dunant.

Nous leur souhaitons à toutes la plus cordiale bienvenue.

D'autre part, nous devons malheureusement enregistrer le retrait l'Association des Sages-Femmes de Berne.

Nous vous envoyons avec cette circulaire un exemplaire du rapport annuel de l'Alliance. Celles d'entre vous qui en désirent d'au-

port annuel de l'Alliance. Celles d'entre vous qui en désirent d'autres exemplaires peuvent se les procurer, au prix de 1 fr. l'un, auprès de notre Secrétaire, Mme Vischer-Alioth, Arlesheim, près Bâle. La résolution votée à l'Assemblée de Genève concernant les cinématographes a été transmise à la Commission des Chambres fédérales s'occupant de cette question, et sera envoyée plus tard aux Chambres fédérales elles-mêmes. La résolution votée par la même Assemblée au sujet du Code pénal sera adressée au moment voulu aux membres des Chambres fédérales. Quant à la résolution cernant la distillerie domestique, nous l'avons envoyée, après la votation sur l'assurance-vieillesse et survivants, à M. le Conseiller féderal Musy, en l'accompagnant d'une lettre dans laquelle nous lui expri-Musy, en l'accompagnant d'une lettre dans laquelle nous lui exprimions notre joie de ce que la réalisation de l'assurance-vieillesse se rapproche, et en l'assurant de notre bonne volonté à collaborer à la lutte pour la revision du régime des alcools.

M. Musy, président de la Confédération suisse, a répondu à cette résolution:

MESDAMES,

En possession de votre honorée du 18 courant, je n'ai pas besoin de vous asssurer que je voue tous mes soins au problème si impor-tant de notre régime de l'alcool. Je considère la revision en cours non seulement comme une mesure fiscale nécessaire, mais encore et surtout comme une question d'intérêt général au sujet de laquelle j'ai enregistré votre résolution du 8 écoulé avec une satisfaction

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Goopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40 BALE, Freiestrasse, 105. ZURICH, Sihlstrasse, 3. LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

toute particulière. J'espère bien pouvoir mener à chef cette tâche ardue et arriver à endiguer le torrent d'alcool qui déferle sur notre peuple et menace de ruiner sa santé physique et morale.

En vous remerciant sincèrement pour votre patriotique appui, je vous prie d'agréer, Mesdames, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(sig.) J. Musy.

C'est cette lutte qu'a déjà entreprise la Ligue nationale contre le danger de l'eau-de-vie, du Comité central de laquelle font partie, outre notre Présidente, Mmes Gillabert et de Montet. Cette Ligue recrute principalement ses membres parmi les non-abstinents, et cherche avant tout à obtenir une limitation sérieuse de la consommation de l'eau-de-vie, qui a augmenté si rapidement ces dernières années; mais un autre de ses buts est aussi d'éveiller le sentiment de responsabilité de chacun à l'égard de la génération actuelle comme à l'égard de la jeunesse. Pour pouvoir rempliretet tâche, il lui faut le concours et l'appui de tous les milieux, et spécialement des Associations féminines. Nous vous encourageons et spécialement des Associations féminines. Nous vous encourageons donc vivement à adhérer à cette Ligue, qui mettra à votre disposi-tion, pour la propagande, des conferenciers, des clichés pour pro-jections lumineuses et des feuilles volantes. (Adresse du Secrétariat: Carmenstrasse 45, Zurich.)
Pour autant que nous nous réjouissons du résultat favorable de

la votation sur l'assurance-vieillesse, nous ne devons pas oublier que ceci n'est qu'un premier pas, et que nous devons maintenant nous atteler à la tâche de défendre les droits de la femme en matière d'assurance. Aussi recommandons-nous à nos Sociétés alliées l'étude

des questions d'assurance.

Le 13 décembre a eu lieu à Berne la séance constitutive de l'Exposition suisse du Travail féminin. Vingt-cinq Associations féminines nationales étaient représentées, ainsi que le Berner Frauenbund et l'Office suisse des Professions féminines. Les bases ont été intégrale de la divisionne représentées de la contra del la contra de la contra del la contra del la contra de la contra de la contra de la contra de la contra del la contra de la contra de la contra de la contra de la contra del la contra de la contra de la c jetées de la division en groupes de l'Exposition et de la constitution des grandes Commissions de l'Exposition, dont le Bureau directeur a été également élu, et qui comprend, en tenant compte de la représentation équitable des deux langues, des représentantes du Berner Frauenbund, de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, de la Ligue suisse des femmes catholiques, et de l'Association féminine des Arts et Métiers. La première tâche qui s'impose est mainte-nant de former les Commissions cantonales, et nous venons prier instamment nos Sociétés alliées de collaborer de façon active avec les autres organisations féminines de leur canton, car le travail est considérable et réclame le concours de chacune. Nous aurons pro-chainement l'occasion de revenir sur ce sujet.

Nous avons encore à communiquer à nos Sociétés que la Coopérative du Frauenblatt s'est constituée, et que l'Alliance est représentée dans son Comité directeur comme dans la Commission de rédaction. Nous espérons que l'organe de langue allemande de nos publications officielles a trouvé maintenant une base solide et va prendre un développement réjouissant.

En vous recommandant à nouveau l'Annuire des Femmies suisses nous vous adrectours que début d'apprés per milleure.

suisses, nous vous adressons en ce début d'année nos meilleurs vœux. Puisse l'année 1926 apporter des progrès dans notre travail, et nous faire avancer sur la voie de la justice qui est celle de notre mouvement.

La Secrétaire:

E. VISCHER-ALIOTH.

La Présidente: ELISABETH ZELLWEGER.

Nous serons reconnaissants à tous ceux de nos lecteurs qui s'adresseront pour leurs achats aux maisons qui, faisant de la publicité dans le Mouvement Féministe, soutiennent ainsi notre journal.

CHESIÈRES - VILLARS. 1200

Chalet de l'Enfance

Pension pour enfants — S cances et de convalescence. Instruction Héliothérapie. première.

Téléphone: 49.

Mile S. ROEDER

Institut J.-J. Rousseau

(subventionné par l'Etat)

Ouvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. Psychologie appliquée, pédagogie. Stage à la Maison des Petits. Orientation professionnelle. Protection de l'enfance. Enfants anormaux.

Semestre d'hiver : 22 Octobre — 14 Mars Semestre d'été: 14 avril - 15 Juillet

4, RUE CHARLES BONNET .. GENÈVE